

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 16 novembre 2018, à 16h05, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 8 novembre 2018 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Vice-Présidente, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente.

Excusés : Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

Absents : M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental.

Procurations: M. Fabien LORNE donne pouvoir à Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Mme Véronique RIVRON donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN, M. Daniel CHEVALIER donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS.

Invités: M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire,
Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

- 1 **Convention de partenariat avec L'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS) relative à la conduite d'une recherche action « Prévention précoce en matière de protection de l'enfance et de soutien à la parentalité »**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention avec l'ODAS dans le cadre de la recherche-action "Soutien éducatif et protection de l'enfance », engageant financièrement le Département sur une durée de 3 ans (2018-2020) à hauteur de 42 000 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 2 **Poursuite de la participation du Département à l'action du lieu d'accueil enfants/parents sur le territoire de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention relative à l'intervention du personnel départemental au sein du lieu d'accueil enfants/parents de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

M. Gérard GALPIN, Vice-président de la Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

- 3 **Protocole départemental de coordination pour la protection de l'enfant en Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer l'actualisation 2018 du Protocole départemental de coordination pour la protection de l'enfant en Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 4 **Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 5 familles pour un montant total de 4 000 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 5 **Attribution d'une aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des maisons d'assistants maternels (gestion associative)**
Il est proposé à la Commission permanente d'octroyer une aide financière d'un montant total de 18 150 € aux trois maisons d'assistants maternels de Fay, de Neuville sur Sarthe et de Saint Cosme en Vairais, pour l'achat de matériel et d'équipements.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 6 **Report au 1er février 2019 des remboursements des prêts sans intérêt octroyés à l'hôpital de Montval-sur-Loir**
Il est proposé à la Commission permanente de reporter au 1er février 2019 les mensualités de remboursements des prêts sans intérêt d'un montant de 676 000 € octroyés à l'hôpital de Montval-sur-Loir, afin de disposer d'un délai supplémentaire pour négocier avec l'ARS des Pays de la Loire et l'établissement de nouvelles modalités de remboursement plus adaptées à la situation financière de l'hôpital.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

Mme PAVY-MORANCAIS, Vice-présidente du Conseil de surveillance du Centre hospitalier de Château du Loir, ne prend part ni au débat, ni au vote.

Commission Insertion et Logement

- 7 **Avenant à la convention 2018 pour le référencement des publics Travailleurs non-salariés**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n°1 à la convention AS-266-2018 avec l'organisme LE RELAIS.
- Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour**
- 8 **Admissions en non-valeur (insertion)**
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver les admissions en non-valeur pour un montant total de 44 753,04 € pour la période de 2006 à 2018.
- Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**
- 9 **Convention de partenariat et de financement conclue entre l'agence nouvelle des solidarités actives et le Département dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt "Territoire de mise en œuvre accélérée du Plan Logement D'abord"**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat 2018 avec l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives et d'attribuer une subvention de 20 000 € à l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives.
- Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**
- 10 **Convention de regroupement certificats à économie d'énergie (CEE) entre Wimoov, la société TEKSIAL et le Département**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la signature d'une convention tripartite entre la société TEKSIAL, WIMOOV et le Département de la Sarthe ayant pour objet de mettre en œuvre le dispositif de regroupement prévu à l'article L.221-7 du Code de l'énergie au profit de TEKSIAL et de permettre au Département de la Sarthe de valoriser les financements versés à WIMOOV dans le cadre du Programme.
- Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour**
- 11 **Aides à la Pierre - Logement**
Il est proposé à la Commission permanente :
- d'attribuer les subventions suivantes : 11 300 € à Sarthe Habitat et 9 800 € à F2M au titre des aides à la pierre ; 15 000 € à Sarthe Habitat pour la construction de trois PLAI à Rouessé Vassé et Beaumont sur Sarthe et 10 000 € à F2M pour la construction de deux PLAI à Téloché et Changé ; 1 980 € à Sarthe Habitat et 21 100 € à F2M pour la réalisation de travaux d'adaptation
- d'abroger la délibération n°42 de la Commission permanente du 29 juin 2009 pour la partie relative à l'aide octroyée à la S.A. Le Logis Familial et la délibération n°12 de la Commission permanente du 15 décembre 2017 pour la partie relative à la subvention d'un montant de 13 188 € octroyée à Huisne Habitat.
- Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour**
Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de SARTHE HABITAT, Mme Marie-Thérèse LEROUX membre du CA de SARTHE HABITAT, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

- 12 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Admission en non-valeur**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur des créances de la somme de 49 901,43 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 13 **Admission en non-valeur - Prêt Personnes Âgées**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de la somme de 270 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

Commission Développement Numérique et Réseaux électriques

- 14 **Convention relative au projet de déploiement du programme SI MDPH Tronc commun Palier 1**
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver le modèle de convention relative au projet de déploiement du programme SI MDPH Tronc Commun Palier 1 et d'habiliter le Président à signer les conventions entre le Département de la Sarthe, la MDPH et le CNSA.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

- 15 **Convention relative aux modalités de coopération entre la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, la Maison Départementale des Personnes Handicapées et le Département**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et la Maison Départementale des Personnes Handicapées fixant le champ d'intervention des enseignants référents et les modalités de financement des frais de fonctionnement de ces enseignants.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 16 **Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH)**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 20 706,57 € pour faire face à des dépenses de fonctionnement.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 17 **Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en ont fait la demande une subvention de 3 011,30 € pour l'équipement de matériel et mobilier selon la liste annexée.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 18 **Tarifs 2019 de demi-pension Précision concernant la prestation "plat unique"**
Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir compléter la décision du 19 octobre dernier relative aux tarifs 2019 de demi-pension afin de préciser que la prestation "plat unique" à 3,50 € est proposée à titre expérimental sur 4 à 5 collèges sur la période de janvier à juin 2019.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

Commission Infrastructures routières

- 19 **Convention voirie départementale**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la DREAL Pays de la Loire pour la mise à disposition d'installations et d'équipements pour la réception et la mise en circulation de véhicules.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 20 **Proposition de répartition de l'Aide Départementale à la Voirie Communale 2018**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer l'Aide Départementale à la Voirie Communale pour les cantons de La Ferté-Bernard, La Flèche, La Suze-sur-Sarthe, Sablé-sur-Sarthe et Saint-Calais.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

M. Emmanuel FRANCO, Président de la Communauté de communes du Val de Sarthe, ne prend part ni au débat, ni au vote

- 21 **Modification de la répartition du programme 2018 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la modification de la répartition du programme 2018 d'opérations de sécurité sur les routes départementales.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 22 **Aménagement du passage de Vaux sur la RD 91 à Yvré-l'Évêque**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition au prix forfaitaire de 22,50 € du mètre carré, une parcelle cadastrée section AT n° 341 à Yvré-l'Évêque pour une surface de 41 m² à M. et Mme LIGNEUL et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

- 23 **Dégagement de visibilité RD 323/RD 99 à Villaines-la-Gonais - Acquisition d'une parcelle aux consorts Josse**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition aux consorts JOUSSE d'une parcelle section ZD n° 118 de 114 m² à Villaines-la-Gonais pour la somme de 45,60 € afin de réaliser un dégagement de visibilité au carrefour RD 323/99 et d'habiliter le Président à signer l'acte notarié à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

24 **Cession d'un délaissé de voirie au Mans**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la cession de délaissés de voirie section NR 851 de 127 m², NR 852 de 953 m² et NR 853 de 229 m² au Mans à plusieurs riverains pour le prix de 1 € le m² et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer les actes administratifs à intervenir et tous documents afférents à ces dossiers.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

25 **Cession d'une parcelle à la commune de La Chapelle-Saint-Aubin et classement d'une parcelle dans le domaine public départemental**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le classement dans le domaine public de la parcelle section ZE 147 à La Milesse et d'autoriser la cession de la parcelle section ZE 145 de 1 929 m² à La Milesse, au profit de la commune de la Chapelle-Saint-Aubin pour 1 € symbolique et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer les actes administratifs à intervenir et tous documents afférents à ces dossiers.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

26 **Attribution de subvention au titre de l'aide à la mise en œuvre des PAVE**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 16 010 € à la commune de Fercé-sur-Sarthe pour ses travaux d'aménagements et de mise en accessibilité des RD 79 et RD 309.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

27 **Permission de voirie - Admission en non-valeur**

Il est proposé à la Commission permanente l'admission en non-valeur de titres de recettes pour la somme de 109,94 € pour des dommages occasionnés au domaine public routier et des redevances liées aux permissions de voirie.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

28 **Répartition de l'aide exceptionnelle à l'attention des communes et Communautés de communes sinistrées par les inondations du mois de juin 2018**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir l'aide exceptionnelle départementale à l'attention des communes et Communautés de communes sinistrées par les inondations du mois de juin 2018.

Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour

Mme Béatrice PAVY-MORANCAIS, Maire de Montval-sur-Loir et Présidente de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

29 Agriculture

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions suivantes :

- au titre des plantations de haies champêtres : 17 843 € pour les agriculteurs, 2 660 € au titre du conseil technique et des frais d'ingénierie pour l'élaboration des dossiers réalisés par la Chambre d'agriculture ;

- 425 € à chacun des comices : de Pontvallain et d'Ecommoy, pour l'organisation du comice sur leur canton,

et d'accorder une aide de 2 281,49€ au GAEC la Ferme de l'Auberdrière, sis à Montailié, dans le cadre de l'aide "Transformation et commercialisation à la ferme", pour son projet d'aménagement d'un laboratoire de fabrication de glaces et sorbets.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

30 Environnement

Il est proposé à la Commission permanente de valider la convention jointe en annexe 1 avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire, pour l'obtention d'une subvention de 1 500 € contribuant au budget de fonctionnement de la CLI Ionisos de Sablé et d'habiliter le Président à la signer.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

31 Politique de l'eau

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention d'un montant de 51 200 € pour la programmation 2018 d'assainissement de l'opération de reconstruction de la station d'épuration de Ruillé en Champagne.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

32 Avis sur le projet de SAGE du bassin versant de la Sarthe aval

Il est proposé à la Commission permanente :

- de donner un avis favorable au Plan d'Aménagement et des Gestion des Eaux du SAGE Sarthe aval sous réserve de certaines recommandations et d'émettre un avis favorable au règlement du SAGE Sarthe aval sous réserve :

.de l'ajout d'une précision au premier alinéa de l'article 2 : Interdire la destruction des zones humides sauf s'il est démontré l'existence d'enjeux liés à la sécurité des personnes, des habitations, des bâtiments d'activité et des infrastructures de transport existantes ou "relatifs à la conservation du patrimoine lié à ces infrastructures".

.de recommandations concernant la gestion du domaine public de la rivière Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

33 Aménagement du territoire - ATESART - cession d'actions du Département

Il est proposé à la Commission permanente de valider la cession par le Département, pour un montant de 1950 €, d'actions du capital social de la SPL Agence des Territoires de la Sarthe, au profit de 10 communes, 3 communautés de communes et 1 syndicat.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur

34 Soutenir les acteurs locaux au niveau culturel

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 20 000 € au titre du plan interdépartemental de formation professionnelle des enseignants artistiques ; 4 400 € au titre des pratiques amateur et de la sensibilisation ; 4 050 € au titre de l'aide aux artistes ; 87 875 € au titre des scènes missionnées ; 72 500 € au titre du réseau Création en Sarthe/résidences d'artistes ; 99 450 € au titre de la diffusion jeune public ; 22 250 € au titre des manifestations et initiatives culturelles diverses.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

35 Aides aux animations culturelles

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention totale de 3 168 € répartie sur trois communes.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour

M. François BOUSSARD, Président de la Communauté de communes Sud Sarthe, ne prend part ni au débat, ni au vote.

36 Patrimoine

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 13 969 € au titre du programme de conservation des monuments historiques,
- 28 371 € au titre du programme de sauvegarde des édifices culturels non protégés,
- 27 013 € au titre du programme de sauvegarde du patrimoine rural non protégé,
- 10 656 € au titre du programme de conservation des objets mobiliers,
- 15 000 € à des associations patrimoniales.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

37 Aides aux sports

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 79 314 € au titre des aides aux sports.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

38 Sports Mécaniques

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 2 300 € à l'Association pour son projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer la convention.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

39 Actions Sportives Promotionnelles

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 31 900 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

40 **Tourisme**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 20 000 € à la commune de Saint-Georges-du-Rosay pour l'aménagement d'une halte randonnée et d'une aire de camping-cars
- 150 000 € à l'association FIAA pour l'aménagement d'un centre d'art contemporain
- 6 000 € à la commune de Champagné pour l'aménagement du Parc de l'Huisne et d'habiliter le Président à signer les conventions correspondantes.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

41 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Neuville sur Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100 % pour un emprunt PAM complémentaire de 54 755 € destiné à compléter le financement de la réhabilitation de 20 logements locatifs situés à Neuville Sur Sarthe, "Les Jardins de Neuville".

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de SARTHE HABITAT, Mme Marie-Thérèse LEROUX membre du CA de SARTHE HABITAT, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

42 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat La Chapelle d'Aligné**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % à l'OPH Sarthe Habitat pour un emprunt global d'un montant de 348 803 € destiné à financer la réhabilitation de 8 logements locatifs individuels situés Place Charles de Gaulle à La Chapelle d'Aligné.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de SARTHE HABITAT, Mme Marie-Thérèse LEROUX membre du CA de SARTHE HABITAT, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

43 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Mézeray**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 80% d'un emprunt d'un montant global de 350 949 € destiné à financer la construction de 5 logements locatifs individuels situés cours Jacques Brel à Mézeray.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de SARTHE HABITAT, Mme Marie-Thérèse LEROUX membre du CA de SARTHE HABITAT, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

44 **Demande de garantie d'emprunt Mancelle d'Habitation Arnage**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 50% pour un emprunt d'un montant global de 390 323 € et destiné à financer la construction de 5 logements locatifs collectifs situés avenue Nationale à Arnage, "La Métairie".

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

45 **Garanties d'emprunt accordées par le Département Accord sur la vente de logements par l'OPH Sarthe Habitat**

Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable au projet de vente de 39 logements locatifs individuels situés à Parigné l'Evêque par l'OPH Sarthe Habitat.

Accord avec détail des votes de la Commission Permanente, avec 15 votes pour

Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Présidente de SARTHE HABITAT, Mme Marie-Thérèse LEROUX membre du CA de SARTHE HABITAT, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

46 **Convention de mise à disposition de personnel auprès du centre local d'information et de coordination (CLIC)**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition de personnel auprès du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

47 **Convention de mise à disposition de personnel du Département de la Sarthe auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition de personnel du Département auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

48 **Convention financière de reprise par la collectivité d'accueil de jours épargnés sur un CET d'un agent partant par voie de mutation externe**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention financière de reprise du compte épargne temps (CET) de Madame Séverine BESNARD dans le cadre de son recrutement au sein de la Communauté de communes du Saosnois.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

49 **Transfert du collège Jacques Prévert à Pontvallain au Département de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition du terrain d'assiette et des biens immobiliers du collège Jacques Prévert à Pontvallain, moyennant un prix symbolique de 1 € et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents afférents à ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

50 **Partenariats Médias**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 3 300 € à deux radios associatives en milieu scolaire : Radio Fréquence Sillé et Radio Cartable FM.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

51 **Partenariats Associatifs**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention 1 000 € à l'ARCAM Club Cœur et Santé pour l'organisation du Parcours du Cœur Public et Scolaire.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

52 **Convention de répartition des charges entre le Département et la Préfecture sur le site de l'Hôtel du Département**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la nouvelle convention de répartition des charges d'entretien entre le Département et la Préfecture sur le site de l'Hôtel du Département.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h55

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.